

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Objet : Redécoupage des bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers

La Prairie, le 28 janvier 2020 – En raison de l'augmentation de la clientèle scolaire du bassin géographique de l'école secondaire Jacques-Leber et de la capacité d'accueil de cette école qui ne permet plus d'accueillir cette hausse de clientèle, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) ont adopté, le mardi 21 janvier dernier, une résolution concernant le redécoupage des bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers applicables à compter de l'année scolaire 2020-2021. En effet, l'hypothèse proposée, qui tient compte de la consultation des conseils d'établissement et des parents concernés, a été adoptée à l'unanimité.

Nous vous rappelons que le redécoupage a été précédé d'une période de préconsultation et d'une consultation publique au cours desquelles les conseils d'établissement des écoles et les parents ont été invités à se prononcer sur l'hypothèse de redécoupage proposée.

Liste des rues concernées par le redécoupage des bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers

École Jacques-Leber

Territoire actuel moins les rues de la ville de Delson : Route 132 (1 à 71 impairs), 1^{re} Avenue, 2^e Avenue, 3^e Avenue, 4^e Avenue, 5^e Avenue, 6^e Avenue, Barbeau, Beauvais, Bisailon, Bisson, Boardman, Bourdeau, Carignan, Cartier, Champlain, Circé, Cusson, D'Auteuil, de Canora, de Delson, de la Station, de l'Harmonie, de Lucerne, Delaware, Delvista, Demers, de Melrose, des Bouleaux, des Cheminots, des Érables, des Pometiers, des Roitelets, des Sorbiers, du Collège, du Curé-Brault, Dulude, Ferremi, Fleming, Georges-Gagné Sud, Hudson, Lapalme, Lefebvre, Lefrançois, Maisonneuve, Marsan, Monette, Ouellette, Potvin, Principale Sud, Roach, Rodier, Roy, Sainte-Thérèse, Saint-François-Xavier (355 et moins), Sheepwash, Saint-Cyr, Thibert et Viau.

École des Timoniers

Territoire actuel plus les rues de la ville de Delson : Route 132 (1 à 71 impairs), 1^{re} Avenue, 2^e Avenue, 3^e Avenue, 4^e Avenue, 5^e Avenue, 6^e Avenue, Barbeau, Beauvais, Bisailon, Bisson, Boardman, Bourdeau, Carignan, Cartier, Champlain, Circé, Cusson, D'Auteuil, de Canora, de Delson, de la Station, de l'Harmonie, de Lucerne, Delaware, Delvista, Demers, de Melrose, des Bouleaux, des Cheminots, des Érables, des Pometiers, des Roitelets, des Sorbiers, du Collège, du Curé-Brault, Dulude, Ferremi, Fleming, Georges-Gagné Sud, Hudson, Lapalme, Lefebvre, Lefrançois, Maisonneuve, Marsan, Monette, Ouellette, Potvin, Principale Sud, Roach, Rodier, Roy, Sainte-Thérèse, Saint-François-Xavier (355 et moins), Sheepwash, Saint-Cyr, Thibert et Viau.

Territoire actuel plus les rues de la ville de Delson du secteur industriel : Brossard, du Cimetière, chemin de la Gare, Gervais, Goodfellow, Industrielle, Lavoie, Poissant, Sutton et Théberge.

Par ailleurs, le conseil des commissaires a convenu de permettre aux élèves qui seront en 2^e et 3^e secondaire pour l'année scolaire 2020-2021 et qui fréquentent déjà l'école Jacques-Leber durant l'année scolaire 2019-2020, touchés par le redécoupage, de poursuivre l'an prochain leurs études secondaires à l'école Jacques-Leber, si tel est le souhait des parents. Il a également demandé à l'école des Timoniers, qui accueille de nouveaux élèves, de mettre en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu scolaire.

- 30 -

Source : Hélène Dumais
Régisseuse, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | dumais.helene@csdgs.qc.ca